

Child Focus, Belgique

Informations soumises suite à la déclaration du Président et de la Vice-présidente du Comité de Lanzarote sur le renforcement de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en temps de pandémie de COVID-19

Child Focus a lancé la campagne suivante en Flandre (Belgique) : <https://f.io/C21iBkbZ>

Lien YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=PLhfC-aUW5g>

Une campagne similaire sera bientôt lancée du côté francophone de la Belgique.

* * *

Réponses aux questions spécifiques du Bureau du Comité de Lanzarote portant sur l'impact de la pandémie Covid-19 sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

- 1. Dans quelle mesure, le cas échéant, la menace d'exploitation/d'abus sexuels des enfants a-t-elle changée en raison de la COVID-19 ? Si tel est le cas :**
 - Veuillez nous indiquer si le niveau de risque a augmenté/diminué/est resté le même et, si possible, précisez ce niveau de risque pour les différents types d'infractions sexuelles contre les enfants (articles 18 à 23 de la Convention) ;
 - Vous pouvez également indiquer toute tendance émergente en matière d'exploitation/d'abus sexuels des enfants, résultant de la COVID-19 et signaler les mesures prises pour y faire face.

Aucune information communiquée.

- 2. Le confinement a-t-il entraîné une augmentation, une diminution ou un maintien des cas d'exploitation/d'abus sexuels d'enfants (identifiés/signalés) ? Veuillez fournir des données (nombre de victimes/délinquants sexuels) et souligner ce qui, selon vous, peut expliquer cette tendance.**

Aucune information communiquée.

- 3. Veuillez également nous indiquer si et comment les mesures générales de protection de l'enfance ont été ou sont susceptibles d'être affectées par les mesures prises par les gouvernements en réponse à la COVID-19. En outre, veuillez mettre en évidence toute mesure supplémentaire et spécifique mise en place pendant le confinement pour garantir le signalement par les victimes d'exploitation/d'abus sexuels d'enfants, ainsi que pour les soutenir et les aider, et si ces mesures seront maintenues même lorsque le confinement sera levé.**

Aucune information communiquée.

- 4. Enfin, veuillez nous indiquer si les enfants ont été dûment écoutés lors de la prise de décisions concernant leur protection contre l'exploitation/les abus sexuels pendant cette période. Veuillez également nous dire si et comment les enfants seront impliqués dans la prise de décision ou l'évaluation de l'impact des mesures COVID-19 à l'avenir.**

Aucune information communiquée.